

Hippothérapie : 1000 francs en soutien à l'achat d'un franches-montagnes

Dans le but d'encourager leur utilisation en hippothérapie, le canton du Jura soutient financièrement l'acquisition de franches-montagnes par les thérapeutes et centres d'hippothérapie du pays par l'octroi d'une prime de 1000 francs. Tout ça, c'est un peu à Voltero qu'on le doit. L'expérience profitable de l'ancien cheval de Johann Schneider-Ammann dans une institution lucernoise a incité les Jurassiens à lancer cette opération.

Un cheval en cadeau ? Certains en rêvent. Johann Schneider-Ammann, lui, s'est trouvé pris au dépourvu au Marché-Concours 2012, lorsqu'il s'est vu offrir un poulain FM de l'année. Mais un cadeau, ça ne se refuse pas. Ainsi, durant six ans, l'ancien conseiller fédéral met son cheval en pension dans une ferme des Franches-Montagnes. Mais il veut autre chose pour Voltero : « J'ai beaucoup attendu avant de décider de son sort, explique-t-il en mai 2019, alors qu'il remet officiellement le hongre à une institution lucernoise pour personnes gravement handicapées. En recevant un tel cadeau, j'avais une énorme responsabilité : le destin de Voltero devait prendre une direction symbolique, digne de l'élevage de franches-montagnes. »

Voltero, déclencheur

Comme il l'avait promis, Johann Schneider-Ammann a régulièrement pris des nouvelles de Voltero, allant jusqu'à tenir informés les Jurassiens, qui lui en avaient fait cadeau, de sa bonne adaptation à Rathausen (LU). Ces retours positifs



confortent les Jurassiens dans l'idée que le franches-montagnes coche toutes les cases pour être utilisé en thérapie. « Depuis plusieurs années, nous essayons de faire connaître le cheval FM dans ce milieu, nous avons même visité le Centre suisse

des paraplégiques à Nottwil », indique Pierre Berthold, président des éleveurs jurassiens. « Voltero a en quelque sorte été le déclencheur », mesure Roger Biedermann, responsable de la production animale du canton du Jura.



Résultat : une prime d'incitation de 1000 francs est allouée par le canton du Jura aux centres d'hippothérapie et aux thérapeutes qui feront l'acquisition d'un cheval franches-montagnes. « Nous espérons que cette contribution incitera les thérapeutes, qui utilisent des poneys et de nombreuses autres races, à s'intéresser au franches-montagnes », lance Roger Biedermann. « Si on arrivait à donner l'idée que le FM est formidable pour l'hippothérapie, nous aurions gagné ! », ajoute Pierre Berthold.

En s'entretenant avec certains thérapeutes, les Jurassiens ont pu mesurer que la taille du franches-montagnes n'était, de loin, pas un « handicap insurmontable ». Les franches-montagnes, jusqu'à 154 cm, peuvent tout à fait convenir pour cette activité. Par ailleurs, le FM dispose d'atouts



sérieux pour s'imposer sur ce marché: docilité, fiabilité, stabilité, pas régulier, endurance et bonne santé.

L'octroi de la prime de 1000 francs est toutefois assorti de conditions. Les chevaux devront provenir d'élevages jurassiens et être utilisés durant un an au moins en hippothérapie. Par ailleurs, les thérapeutes qui en bénéficieront doivent appartenir à l'une de ces trois associations reconnues: «Groupe Suisse pour l'Hippothérapie-K®», «Association Suisse de Thérapie Avec le Cheval» et «Pferdegestützte Therapie Schweiz». Cela représente quelque 140 structures potentielles en Suisse.

Engouement observé

A première vue, l'annonce de cette mesure, relayée par les différentes associations de thérapie, a suscité un certain engouement: «Nous sommes étonnés, mesure Roger Biedermann. La première vente est sur le point d'être réalisée et d'autres personnes ont déjà manifesté leur intérêt.»

Au-delà de l'accès à ce marché bien spécifique, c'est aussi sur le terrain de l'image que cela se joue: «Si le franches-montagnes peut être utilisé avec succès en hippothérapie (et ça l'est!), il est capable de tout faire!», considère Roger Biedermann. «Cela devrait contribuer à donner

une vitrine, une reconnaissance à notre élevage, à démontrer la fiabilité, la stabilité et la polyvalence de la race», ajoute le président des éleveurs jurassiens, Pierre Berthold.

Partenaire du canton du Jura, la Fédération jurassienne d'élevage chevalin se chargera de rechercher les chevaux pour les clients et versera la contribution cantonale aux acheteurs, comme c'est déjà le cas pour le projet «FM en manèges», un projet qui encourage les centres équestres à utiliser le cheval FM avec leurs élèves.

Texte: Véronique Erard-Guenot
Renseignements: site internet de jura.ch

« Je ne voudrais pas en changer »

« Pour rien au monde, je ne changerais de race »: Fabienne Donnay-Vuillet, enseignante et thérapeute avec le cheval à Grandfontaine (JU), est convaincue par le franches-montagnes: « Il est très polyvalent, très fiable, capable de s'adapter à toutes les situations. Si vous observez un de mes franches-montagnes en présence d'un adolescent hyperactif ou d'une personne aveugle, vous pourriez penser qu'il ne s'agit pas du même animal! Il faut vraiment le voir pour le croire! »

La Jurassienne, qui ne s'aventurerait pas à travailler avec des chevaux de sang avec ses patients, prend ses

franches-montagnes encore poulains: « Je forme ma cavalerie. C'est important car ce sont de véritables collègues, des partenaires sur lesquels on doit pouvoir compter et s'appuyer. Il faut qu'ils aient les codes, qu'ils aient bénéficié d'une formation à part entière. » Le soutien financier du canton du Jura, pourrait, estime-t-elle, contribuer à faire connaître une race quelques fois mal jugée, comme elle a pu l'expérimenter parfois dans le cadre de certains concours de dressage.

Pour Anne-Lise Joray, physiothérapeute au Centre Rencontres pour personnes traumatisées cérébrales à Courfvaire (JU), le

franches-montagnes possède des atouts pour être utilisé en hippothérapie: il est porteur (avec une circonférence du canon idéale), posé et, avec sa physiologie en rectangle, présente une grande surface de sustentation, à condition toutefois, précise-t-elle, qu'il garde une taille modeste. Pour cette enseignante à la Haute école spécialisée de Zurich à Winterthur, l'incitation proposée par le canton du Jura, outre le fait qu'elle soit louable et qu'elle bénéficiera au milieu du handicap, présente un autre mérite: « Certains éleveurs verront ainsi qu'une demande existe pour de petits franches-montagnes. »

VEG